

Appel à Candidature (1^{er} appel)

La Direction Générale lance un appel à candidature **en interne** pour l'accès au poste de **Chef de Service Contrôle Médical Médecine** au niveau de la Division Contrôle Médical à priori et des Prestations AMO relevant de la Direction des Prestations AMO / Pôle Assurance Maladie Obligatoire (AMO) / Direction Générale Adjointe AMO et Prestations.

Les candidats répondant aux critères ci-dessous peuvent retirer les fiches de candidature auprès de leur formation de travail, du secrétariat de la Division Compétences et Evaluation/ Direction Développement du Capital Humain, du site de l'emploi public www.emploi-public.ma ou à travers l'espace Intranet.

Poste à pourvoir	Profil minimum requis	Compétences
Chef de Service Contrôle Médical Médecine / Division Contrôle Médical à Priori et des Prestations AMO/ Direction des Prestations AMO	-Médecin, Chef de Service, ayant une ancienneté ^(*) d'au moins 1 an dans le poste ; Ou -Médecin titulaire, ayant une ancienneté ^(*) d'au moins 3 ans à la CNSS.	-Connaissance de l'organisation et des métiers de l'institution ; -Capacité à assurer la mise en œuvre du dispositif de contrôle médical et de suivi de toute l'activité du contrôle médecine au niveau de la Direction des Prestations AMO ; -Capacité à assurer le suivi de l'activité des médecins contrôleurs ; -Capacité à proposer les améliorations à apporter aux procédures de contrôle médical médecine de nature à améliorer la qualité de service, la productivité et la sécurité des traitements effectués ; -Capacité à superviser les travaux des commissions médicales centrales ; -Capacité à communiquer avec divers interlocuteurs ; -Capacité à encadrer une équipe de travail ; -Capacité d'analyse et de synthèse des données.

Les dossiers de candidature doivent contenir les pièces suivantes :

- Demande de candidature
- Fiche de candidature
- CV
- Plan stratégique et méthodologie de travail pour le fonctionnement et la performance du poste à pourvoir.

Les dossiers de candidature doivent parvenir à la Direction Développement du Capital Humain par courriel envoyé uniquement à l'adresse **aac2023@cnss.ma** au plus tard le **31 Juil 2023** et seront instruits par une commission Ad Hoc désignée à cet effet.

(*) L'ancienneté

- Dans le poste : elle prend effet à compter de la date de la 1^{ère} nomination dans le poste jusqu'à la date limite de dépôt des candidatures.
- A la CNSS : elle prend effet à compter de la date de prise de service jusqu'à la date limite de dépôt des candidatures.

NB : Les dossiers incomplets ne seront pas traités.

Hassan BOUBRIK
Directeur Général